AIDES
Tour Essor
14, Rue Scandicci
93500 PANTIN

EXERCICE 2007

RAPPORTS

DU

COMMISSAIRE AUX COMPTES

AIDES
Tour Essor
14, Rue Scandicci
93500 PANTIN

EXERCICE 2007

Sommaire

I. Rapport général

II. Rapport spécial

RAPPORT GENERAL

AIDES
Tour Essor
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

EXERCICE 2007

RAPPORT GENERAL

DU

COMMISSAIRE AUX COMPTES

AIDES
Tour Essor
14 Rue Scandicci
93500 PANTIN

EXERCICE 2007

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association AIDES tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention :

- sur la note n° I-1 exposée dans l'annexe et relative à la fusion avec Aides Ile-de-France

- sur la note n°II-1 exposée dans l'annexe et relative aux coûts de constitution du fichier donateur comptabilisés en immobilisations incorporelles et à l'incertitude soulevée par le contrôle de la Cour des Comptes sur la validité juridique de l'engagement du donateur.

- sur la note n° IX exposée dans l'annexe et relative au résultat sous contrôle de tiers financeurs

- sur l'impossibilité de nous prononcer sur la valorisation du volontariat telle qu'elle figure dans la note VII-3 de l'annexe, qui reste basée sur une estimation forfaitaire des temps passés par les volontaires.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 829-3 du Code de Commerce relative à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- l'annexe expose en page 31 et suivantes, les modalités d'élaboration retenue pour établir le Compte d'emploi des Ressources prévu à l'article 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié qu'en l'absence de règles comptables applicables à l'élaboration du Compte d'emploi annuel des Ressources, les modalités d'élaboration du Compte d'emploi, et notamment les règles relatives à l'affectation des frais de fonctionnement, sont correctement décrites dans les notes accompagnant ce compte et correspondent aux règles retenues sur l'exercice précédent.
  Nous sommes enfin assurés de la correcte mise en œuvre de ces modalités pour l'élaboration du Compte d'emploi annuel des Ressources.

- l'annexe expose dans la note II-1, les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations incorporelles et plus précisément à la comptabilisation des coûts externes de constitution du fichier donateurs. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des notes fournies dans l'annexe.
  Nous avons pris connaissance des avantages réalisés et futurs générés par ce fichier.
  Nous avons estimé, compte tenu, de l'engagement pris par le donateur de poursuivre son don sur une durée minimale de douze mois, de la possibilité pour l'association de louer ou d'échanger ce fichier, que le caractère identifiable de l'immobilisation était démontré.

Après vérification des flux nets de trésorerie dégagés par chaque opération de collecte de rue, il nous apparaît que l'association AIDES dispose d'un contrôle suffisant des avantages économiques générés par ce fichier.

Nous nous sommes assurés que l'annexe comptable mentionne l'incertitude soulevée par le contrôle de la Cour des Comptes sur la validité juridique de l'engagement du donateur et l'impact sur les comptes annuels de l'activation des coûts de constitution du fichier donateurs.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception des observations exposées ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait au Tourne,
Le 16 Mai 2008

P/la SA DURAND et Associés
Nicolas de LAAGE de MEUX
Commissaire aux comptes et Mandataire social

BILAN

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net 31/12/2007	Net 31/12/2006
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	35 904	12 965	22 939	34 907
Concession, brevets et droits similaires	69 336	61 685	7 652	5 428
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	12 509 708	8 955 380	3 554 328	3 283 963
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	268 881		268 881	178 200
Constructions	2 136 016	368 155	1 767 861	1 235 367
Installations techniques, matériel et outillage industriel	205 722	159 174	46 548	53 226
Autres immobilisations corporelles	3 286 434	2 718 614	567 820	577 302
Immobilisations en cours	195 770		195 770	
Avances et acomptes	31 000		31 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés	22 125		22 125	15 704
Prêts	275 987		275 987	229 946
Autres immobilisations financières	218 331	2 613	215 718	206 663
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**19 255 215**	**12 278 586**	**6 976 629**	**5 820 705**
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Avances, acomptes versés sur commandes	18 580		18 580	14 175
Créances usagers et comptes rattachés	51 501	951	50 550	78 868
Autres créances	4 658 524	23 529	4 634 995	5 870 848
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	8 306 441		8 306 441	2 831 580
Charges constatées d'avance (3)	251 506		251 506	267 059
ACTIF CIRCULANT (II)	**13 286 553**	**24 480**	**13 262 073**	**9 062 530**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	**32 541 768**	**12 303 066**	**20 238 702**	**14 883 235**

(1) dont droit au bail		
(2) dont à moins d'un an	45 593	34 161
(3) Dont à plus d'un an	1 835 968	1 845 073
ENGAGEMENTS RECUS		
Legs nets à réaliser :		
- acceptés par les organes statutairement compétents		
- autorisés par l'organisme de tutelle	742 574	304 399
Dons en nature restant à vendre		

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	31/12/2007	31/12/2006
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 327 819	1 327 819
Dont legs & dons contrepartie d'actifs immo. , subv. d'inv. affectés à des biens renouvelables		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(1 560 170)	(1 238 331)
Résultat de l'exercice (Excédent ou déficit) (4)	340 576	(57 786)
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Report à nouveau des résultats sous contrôle des tiers financeurs	262 163	
Ecarts de réévaluation	1 611 783	1 598 259
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	233 107	136 986
Provisions règlementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	**2 215 279**	**1 766 947**
Comptes de liaison (II)		
Provisions pour risques et charges	154 140	318 422
TOTAL (III)	**154 140**	**318 422**
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	687 844	541 577
Sur autres ressources	29 450	35 960
TOTAL (IV)	**717 294**	**577 537**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	10 125 354	4 421 738
Emprunts et dettes financières divers (3)	891	862
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 984 248	1 913 257
Dettes fiscales et sociales	2 114 146	1 904 138
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	191 080	107 583
Produits constatés d'avance (1)	2 736 271	3 872 752
TOTAL (V)	**17 151 990**	**12 220 330**
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	**20 238 702**	**14 883 235**
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des av. & acpt. recus sur cdes en cours)	15 387 631	9 833 508
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des av. & acpt. recus sur cdes en cours)		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeur de banque	9 127 465	3 735 820
(3) Dont emprunts participatifs		
(4) Dont Compte 1201 : Excédent	539 784	329 372
Dont Compte 1291 : Déficit	71 757	65 319
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
ENGAGEMENTS DONNES :		

Euro

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat (Première Partie)

RUBRIQUES	31/12/2007	31/12/2006
Ventes de marchandises		
Prestations de services	14 283	14 801
Produits des activités annexes	155 738	152 348
MONTANTS NETS DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**170 022**	**167 149**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	18 044 574	14 337 518
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	207 625	234 448
Collectes	11 711 103	7 388 152
Cotisations	34 789	27 017
Autres produits	107 769	110 186
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1) (I)	**30 275 881**	**22 264 470**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnement		
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]		
Autres achats et charges externes (2)	8 583 876	6 836 733
Impôts, taxes et versements assimilés	1 107 225	809 289
Salaires et traitements	9 305 780	7 077 016
Charges sociales	4 317 447	3 212 274
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	5 638 186	3 434 043
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actf circulant	22 933	
Dotations aux provisions pour risques et charges	22 067	19 242
Autres charges	392 117	640 783
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3) (II)	**29 389 632**	**22 029 380**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**886 250**	**235 091**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

RUBRIQUES	31/12/2007	31/12/2006
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	886 250	235 091
Bénéfice attribué ou perte transférée (IV)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation (4)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	1 535	1 304
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		2 524
Total des produits financiers (V)	1 535	3 828
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	810	
Intérêts et charges assimilées (5)	269 851	132 815
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	270 661	132 815
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	(269 126)	(128 987)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II) + (V - VI)	617 124	106 104
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	70 004	81 299
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 138	13 752
Reprises sur provisions et transferts de charges	208 290	154 403
Total des produits exceptionnels (VII)	281 433	249 453
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	386 388	228 874
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	33 660	11 874
Dotations exceptionelles aux amortissements et provisions	18 872	132 360
Total des charges exceptionnelles (VIII)	438 921	373 108
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(157 488)	(123 655)
Impôts sur les bénéfices (IX)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	30 558 850	22 517 752
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX)	30 099 214	22 535 303
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE	459 636	(17 551)
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	480 963	378 209
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	600 023	418 444
EXCEDENT OU DEFICIT	340 576	(57 786)

Compte de Résultat (Troisième Partie)

(1) Dont produit afférents à des exercices antérieurs dont redevances sur crédit-bail mobilier (2) dont redevances sur crédit-bail immobilier (3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (4) dont produit concernant des entreprises liées (5) dont intérêts concernant des entreprises liées		

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

PRODUITS		
Bénévolats	6 033 664	
Prestation en nature		
Dons en nature		
TOTAL	**6 033 664**	
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à dispo gratuite des biens		
Prestations		
Personnel bénévole	6 033 664	
TOTAL	**6 033 664**	

ANNEXE

Règles et Méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

(Règlement CRC 99-01 du 16 février 1999)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, éditées par le plan comptable général 1999, ainsi que par le plan comptable de la vie associative et le règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

I – Faits marquants de l'exercice

* La fusion avec AIDES Ile de France au 31 décembre 2006 a eu comme conséquence une hausse budgétaire supérieur à 4 m€, uniquement liée à cette opération. Cette fusion s'est traduite par une évolution de l'ensemble des postes de charges et de produits.

* Les Assemblées Générales de AIDES et de l'association Bluemoon à Saint Martin ont accepté le protocole de fusion/absorption entre les deux associations. La fusion a pris effet au 31 décembre 2007. Le patrimoine de Bluemoon a donc été intégré dans les comptes de bilan de AIDES au 31 décembre 2007.

* L'exercice 2007 a été marqué par la continuité du développement de notre fichier donateur grâce à des opérations de collectes effectuées dans la rue. Après une période de test en 2004, puis de confirmation de ces opérations en 2005, les opérations de collectes de rue ont connu une réelle croissance en 2006, croissance maintenue en 2007. Cette croissance se traduit par une augmentation des immobilisations incorporelles, des amortissements afférents, (cf points I-1 relatifs aux immobilisations) et à une augmentation conséquente de nos produits de collectes. Ce type d'opérations a généré une marge brute pour l'Association en 2007 de 3 571 490 €.

* Un contrôle URSSAF a été diligenté sur le siège de l'Association en 2007. Ce contrôle a porté sur les exercices 2004 à 2006 et occasionné un rattrapage de cotisation de 8 242 €. Le précédent contrôle URSSAF en 2005 avait occasionné un rattrapage de 33 675 €.

II – Principes, règles et méthodes comptables

1°) Immobilisations incorporelles et corporelles

L'exercice 2007 a été marqué par la continuité du développement de notre fichier donateurs grâce à des opérations de collectes effectuées dans la rue. Les coûts relatifs à la constitution de ce fichier donateurs figurent à l'actif du bilan dans le poste immobilisations incorporelles pour un montant brut de 12 509 708 €. Ces coûts sont amortis sur une période de 12 mois, à compter de deux mois après le début de chacune des opérations de collecte, le donateur s'engageant au minimum pour une année. Le montant des amortissements cumulés au 31 décembre 2007 s'élève à 8 955 380 €.

La Commission des Etudes Comptables de la CNCC a rappelé qu'une des conditions pour reconnaître en tant qu'actif le fichier des donateurs, est l'existence de droits permettant de protéger ou de contrôler les relations entre AIDES et ses donateurs, et par conséquence les avantages économiques attendus.

Le donateur, sur le formulaire d'autorisation de prélèvement, s'engage de la façon suivante auprès de AIDES : « Je pourrai suspendre ou modifier mon prélèvement après m'être engagé au moins pendant un an auprès de AIDES ». Le donateur prenant un engagement de poursuivre le versement de son don sur une durée déterminée, et en raison des flux nets de trésorerie obtenus sur chaque opération, le contrôle des avantages économiques a été apprécié comme suffisant pour reconnaître le fichier des donateurs comme actif. Cependant, la Cour des Comptes, dans son relevé d'observations provisoires en date du 2 avril 2008, a émis un doute sur la validité juridique de l'engagement du donateur, condition essentielle pour reconnaître en tant qu'actif le fichier des donateurs. Nous avons apporté une réponse à la Cour des Comptes en date du 28 avril 2008. Pour répondre aux interrogations de la Cour des Comptes, la Commission des Etudes Juridiques de la CNCC va être saisie sur ce point.

L'activation des coûts de constitution du fichier des donateurs a une incidence positive de 3.554.328 € sur les capitaux propres de l'association au 31 décembre 2007 qui se décompose de la façon suivante : incidence positive sur le résultat de l'exercice de 247 196 € et une incidence positive sur les capitaux propres à l'ouverture de l'exercice de 3 307 132 €.

A compter du 1er janvier 2005, l'application des règlements CRC 2004-06 et 2002-10 impose d'effectuer une approche par composants concernant notamment la valorisation de nos actifs immobiliers et à déterminer des durées d'amortissement de chaque composant en fonction de leur durée d'utilisation.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). En l'absence de valeur résiduelle mesurable et significative, ces dernières n'ont pas été exclues des bases d'amortissement.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Frais de recherche et développement (réalisation site internet) : Linéaire sur 3 ans,
- Logiciels : Linéaire sur 1 an,
- Autres immobilisations incorporelles : Linéaire sur 1 an,
- Constructions / approche par composants :
  - Gros œuvre, structure, parking Linéaire sur 50 ans,
  - Façade, étanchéité, couverture Linéaire sur 20 ans,
  - IGT (chauffage, climatisation, ascenseurs) Linéaire sur 15 ans,
  - Agencements Linéaire sur 12 ans,

- Agencements et aménagements des constructions : Linéaire sur 3 à 10 ans,
- Matériel et outillage : Linéaire sur 3 à 10 ans,
- Matériel de transport : Linéaire sur 1 à 5 ans,
- Matériel de bureau : Linéaire sur 2 à 10 ans,
- Matériel informatique : Linéaire sur 2 à 10 ans,
- Mobilier : Linéaire sur 2 à 10 ans,
- Autres matériels : Linéaire sur 4 à 5 ans.

(cf. Tableau des immobilisations et amortissements – p 16 à 20)

2°) Stocks

Un suivi des stocks des produits de prévention et de promotion est effectué en extra-comptable au sein du réseau. Il n'apparaît plus de stocks au bilan. Toutefois, ces produits, traités comptablement comme des consommables, peuvent faire l'objet d'écritures en Charges Constatés d'Avance à la clôture de l'exercice, selon les situations rencontrées dans le réseau.

3°) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

(cf. Tableau des créances et dettes – p 23)

4°) Subventions et fonds dédiés

* Conformément au règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999, et pour les subventions notifiées sur un exercice mais non consommées en totalité, la subvention est comptabilisée en produit sur l'exercice de notification et apparaît pour son montant total en classe 74. La partie non consommée fait l'objet d'une écriture de dotation en fonds dédiés qui traduit vis à vis du financeur l'engagement à réaliser sur les ressources affectées.

* Concernant les conventions pluriannuelles, la partie rattachée à des exercices futurs reste comptabilisée en produits constatés d'avance.

* En 2006, AIDES a obtenu la création d'Etablissements CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues) relevant du code de l'action sociale et des familles (notamment des articles L312-1 à L314-13). A ce titre, pour ces subventions, la partie « non » ou « sur » consommée en fin d'exercice ne fait pas l'objet d'une écriture en fonds dédiés mais apparaît en résultat. Ce résultat fait l'objet d'une affectation à résultat sous contrôle de tiers financeurs dans le passif du bilan.

III – Informations complémentaires

1°) Provisions

(Cf Tableau des provisions – p 21)

2°) Produits à recevoir

(Cf Tableau des produits à recevoir – p 25)

3°) Charges à payer

(Cf Tableau des charges à payer – p 26)

4°) Produits et charges constatés d'avance

(Cf Tableau des produits et charges constatées d'avance – p 27)

5°) Suivi des fonds dédiés

(Cf Tableau des fonds dédiés – p 28)

6°) Effectif de l'association

(Cf Tableau des effectifs – p 30)

IV – Engagements hors bilan

1°) Engagements donnés

a) Crédit-Bail

Les redevances de crédit-bail restant à verser se décomposent de la manière suivante :

- Redevances à payer à moins d'1 an :	112 897
- Redevances à payer de 1 à 5 ans :	221 070
- Redevances à payer à plus 5 ans :	0
Engagement de crédit-bail total	**333 968 €**

La valeur de reprise de l'ensemble du matériel à l'issue des contrats de crédit-bail s'élève à 8.407 € au 31/12/2007.

b) Privilèges de prêteurs de deniers et hypothèque

En 2007, AIDES a consenti deux privilèges de prêteur de deniers en premier rang au profit de la Banque Française de Crédit Coopératif d'un montant de 285.000 euros dans le cadre de l'emprunt souscrit pour l'acquisition de l'immeuble du siège de la délégation régionale de Sud Ouest et d'un montant de 230.000 euros dans le cadre de l'emprunt souscrit pour l'acquisition de l'immeuble du siège de la délégation régionale de Grand Est.
Deux hypothèques conventionnelles, à hauteur respectivement de 130.000 euros et de 50.000 euros ont été également données en 2007 au profit de la BFCC pour les travaux liés aux acquisitions de ces 2 immeubles.

Lors des exercices antérieurs, AIDES a consenti cinq privilèges de prêteur de deniers en premier rang au profit de la BFCC dont la réalisation est en cours durant l'exercice 2007 :

- d'un montant de 215.000 euros dans le cadre de l'emprunt souscrit en 2006 pour l'acquisition de locaux pour le siège national à Pantin
- d'un montant de 341.000 euros dans le cadre de l'emprunt souscrit en 2004 pour l'acquisition de locaux pour le siège national à Pantin
- d'un montant de 243.918 euros dans le cadre de l'emprunt souscrit en 2001 pour l'acquisition des locaux du siège de l'actuelle délégation régionale Nord Ouest Ile de France ***(ex siège de l'association AIDES Ile de France jusqu'à la fusion avec AIDES le 31/12/2006)***
- d'un montant global de 609.796 euros dans le cadre des 2 emprunts (533.572 + 76.224 euros) souscrits en 2000 pour l'acquisition de locaux pour le siège national à Pantin

c) Engagement en matière de retraite.

Le montant des engagements de retraite au 31 décembre 2007 est de 214 556 Euros.

d) Convention de Dailly avec la Banque Française de Crédit Coopératif.

L'Association AIDES a souscrit avec la BFCC une convention Dailly. Au 31/12/2007, il n'existe aucun en cours à ce titre.

2°) Engagements reçus en matière de legs

En 2007, AIDES a reçu de nouveaux engagements de legs et donations pour 760 k€ dont 182 k€ ont été réalisés sur l'exercice 2007. (le solde 2007 s'élève à 578 k€).

Sur les engagements de legs et donations autorisés avant l'exercice 2007, le solde encore non réalisé s'élève à 164 k€.

Par conséquent, les legs et donations autorisés administrativement mais non réalisés à la clôture 2007 s'élèvent à 743 k€.

V – Tableau de mouvement des fonds associatifs (en Euros)

	31/12/2006	+	-	31/12/2007
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 327 819			1 327 819
Report à nouveau	-1 238 331		321 839	-1 560 170
Résultat de l'exercice	-57 786	340 576	-57 786	340 576
Autres fonds associatifs				
Report à nouveau sous contrôle tiers financeurs		262 163		262 163
Apports de fusion	1 598 259	13 524		1 611 783
Subventions d'investissement nettes	136 986	96 121		233 107
Total mouvements des fonds associatifs	**1 766 947**	**712 384**	**264 053**	**2 215 278**

VI – Evénements postérieurs à la clôture des comptes 2007

Un contrôle Urssaf est prévu pour le mois de juin 2008 à la délégation régionale de Sud Ouest.

Un contrôle de la Cour des Comptes a été effectué de juin à décembre 2007 au siège de AIDES et à la délégation régionale de Nord Ouest Ile de France.
Ce contrôle a porté sur les années 2003 à 2006 pour AIDES et pour AIDES Ile de France. Un relevé d'observations provisoires, pour chacune des associations, a été adressé par la Cour des Comptes le 2 avril 2008, une réponse de AIDES a été apportée la dernière semaine d'avril.

VII – Autres informations

1°) Litiges en cours

En vertu du principe de prudence comptable, l'ensemble des litiges avec des tiers présentant un risque avéré pour l'association a été provisionné.
Les litiges liés aux ressources humaines ont été provisionnés au 31 décembre 2007 pour un montant de 54 k€.

2°) Ré-organisation du réseau AIDES

Afin de couvrir la plus grande partie du territoire, une des recommandations du rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sanitaires et Sociales, AIDES a ouvert une représentation en Guyane en 2005, puis a fusionné en 2006 avec AIDES Ile de France et avec l'association L'Oasis's dans la Marne. En 2007, avec la fusion avec Bluemoon, AIDES s'est implantée dans les caraïbes à Saint Martin.

3°) Evaluation des contributions volontaires en nature

La valorisation du volontariat, qui figure en troisième partie du compte de résultat s'élève à 6 033 664 €.
Cette évaluation du temps de présence des volontaires de AIDES pour 2007 a été établie d'après les éléments hypothétiques de valorisations suivants :

- nombre d'heures de volontariat : 326 144 heures correspondant à 896 volontaires effectuant 7 heures de volontariat par semaine en moyenne sur l'année.
- Coût horaire de valorisation : 18,50 € (charges sociales comprises, correspondant au coût horaire d'un répondant téléphonique à Sida Info Services).

4°) Valorisation des frais de campagnes

Les opérations de communication externe de AIDES sont organisées, entre autres, sous forme de campagnes grand public. Ces campagnes de sensibilisation ont été réalisées en partenariat avec des entreprises de communication privées qui ont offert certaines prestations à l'Association.
Ces prestations effectuées à titre gracieux ont été estimées pour l'exercice 2007 à 5 232 189 € et se décomposent comme suit :

Espaces Offerts en Télévision : 1 126 901 €

- Sugar Baby Love (Pink TV) :	215.167 €
- Afrique Village (ARTE) :	345.000 €
- Wosniak (ARTE) :	7.500 €
- Love Stories :	247.500 €
- Campagnes Star V1 et V2 :	140.991 €
- Campagne Rugby :	170.743 €

Espaces Offerts en Affichage : 739 512 €

- Campagne Voteriez vous pour moi ? :	45.000 €
- Campagne « Eté » :	379.081 €
- Campagne Rugbymen :	123.620 €
- Campagne Stars V2 :	191.811 €

Espaces offerts en encarts Presse : 1 689 134 €

- Campagne Star V1 :	897.650 €
- Campagne « Voteriez vous pour moi ? »	673.400 €
- Campagne Rugbymen :	86.639 €
- Divers :	31.445 €

Campagne Internet : 1 268 803 €

- Campagne Google Adwords :	35.128 €
- Campagne Présidentielle :	450.000 €
- Campagne Eté :	406.000 €
- Campagne Si j'étais séropositif :	377.675 €

Divers : 407 839 €

- Insertions Guide du Routard :	107.839 €
- Production Love Stories :	300.000 €

	5.232.189 €

VIII – Décomposition du résultat par région

L'Association AIDES est composée de 6 régions administratives et du siège, tenant chacun leur propre comptabilité. Le résultat de AIDES 2007 se décompose ainsi entre les différentes régions :
(les montants des produits et charges pour chaque région et le siège intègrent les opérations inter-établissements).

	Total des Produits	Total des Charges	Résultat
Auvergne Grand Languedoc	2.773.131 €	2.652.437 €	+ 120.694 €
Grand Est	2.264.174 €	2.197.674 €	+ 66.500 €
Grand Ouest	2.339.279 €	2.235.292 €	+ 103.987 €
Nord Ouest Ile de France	5.846.049 €	5.609.724 €	+ 236.325 €
Rhône Alpes Méditerranée	3.521.069 €	3.520.833 €	+ 236 €
Sud Ouest	2.284.807 €	2.256.974 €	+ 27.833 €
Siège National	17.220.657 €	17.435.657 €	- 215.000 €
Total			**+ 340.576 €**

IX – Résultat sous contrôle de tiers financeurs

L'Association AIDES a obtenu en 2006 la création d'établissements CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues).
La création d'établissements CAARUD relève du code de l'action sociale et des familles (notamment des articles L312-1 à L314-13).

Ainsi, contrairement aux autres subventions publiques pour lesquelles nous utilisons la notion de fonds dédiés, les parties non consommées ou surconsommées apparaissent dans le passif du bilan en résultat. Ce résultat fera l'objet d'une affectation à résultat sous contrôle de tiers financeurs dans le passif du bilan.

1°) Résultats 2007

Ils représentent pour AIDES un résultat cumulé excédentaire sous contrôle de tiers financeurs de 540 k€ et un résultat cumulé déficitaire sous contrôle de tiers financeurs de 72 k€.

La situation des CAARUD sur le réseau est la suivante (en Euros) :

REGION	DELEGATION	BUDGET DE CHARGES CAARUD	DOTATION CPAM 2007	RESULTAT EXCEDENTAIRE A TIERS FINANCEUR	RESULTAT DEFICITAIRE A TIERS FINANCEUR
AGL	Haute Garonne	327 460.86	365 405.20	52 334.00	
	Hérault	183 512.87	209 336.00	30 291.36	
	Gard	158 033.68	144 782.00	162.14	
	Puy de Dôme	157 639.81	134 210.00		-2 058.40
S/total AGL		*826 647,22*	*853 733,20*	*82 787,50*	*-2 058,40*
GE	Doubs	40 366.46	51 990.82	17 224.23	
	Meurthe et Moselle	99 032.46	97 889.00	2 256.54	
	Moselle	123 150.28	131 646.00	20 780.24	
	Bas Rhin	23 235.72	27 060.00	4 232.62	
	Nièvre	76 667.01	93 096.00	16 592.33	
	Haut Rhin	81 133.60	86 325.00	5 191.40	
S/total GE		*443 585.53*	*488 006,82*	*66 277,36*	*0,00*
GO	Indre et Loire	50 032.59	149 253.00	112 085.53	
	Finistère	130 347.06	92 042.00		-9 339.82
	Ille et Vilaine	133 429.85	113 939.00		-9 755.02
	Vendée	54 255.14	49 295.00		-1 471.17
S/total GO		*368 064,64*	*404 529,00*	*112 085,53*	*-20 566,01*
NOIF	Nord	140 950.04	151 807.00	35 091.42	
	Paris	220 529.38	276 803.00	57 589.38	
	Haute Normandie	72 314.98	72 904.00	589.02	
	Yvelines	209 712.35	232 017.97	22 305.62	
	Seine Saint Denis	351 720.13	371 199.00	70 402.18	
	Val d'Oise	63 430.61	85 158.00	21 727.39	
S/total NOIF		*1 058 657,49*	*1 189 888,97*	*207 705,01*	*0,00*
RAM	Ardèche	40 529.43	39 644.00	5 632.44	
	Isère	163 005.99	115 965.00		-20 487.21
	Var	95 506.39	120 821.00	32 470.42	
	Vaucluse	254 508.18	152 935.00		-22 368.81
S/total RAM		*553 549,99*	*429 365,00*	*38 102,86*	*-42 856,02*
SO	Charentes	74 294.13	95 411.00	28 894.91	
	PO. Bayonne/Pau	89 887.60	71 469.00		-6 276.09
	Vienne	14 486.22	14 000.00		
	Deux Sèvres	70 884.60	68 496.00	3 930.95	
S/total SO		*249 552.55*	*249 376,00*	*32 825,86*	*-6 276,09*
TOTAL		*3 500 057,42*	*3 614 898,99*	*539 784,12*	*-71 756,52*

2°) Affectation des Résultats 2006

Lors de la clôture 2006, les résultats en principe sous contrôle des tiers financeurs d'AIDES Ile de France (cumul déficitaire de 1890 €) n'ont pas fait l'objet d'une distinction du résultat global de l'association et ont donc été intégrés sur la ligne « Ecart de Fusion » de AIDES lors de l'établissement des comptes annuels fusionnés le 31 décembre 2006. A partir de l'exercice 2007, ils sont affectés sur les lignes de résultats et de report à nouveau des résultats sous contrôle des tiers financeurs de la délégation régionale de Nord Ouest Ile de France.

REGION	DELEGATION	RESULTATS 2006		AFFECTATION 2007	
		EXCEDENTS A TIERS FINANCEUR	DEFICITS A TIERS FINANCEUR	RAN EXCEDENTS A TIERS FINANCEUR	RAN DEFICITS A TIERS FINANCEURS
AGL	Haute Garonne	47 000,07		47 000,07	
	Hérault	33 095,94		33 095,94	
	Gard		-16 229,95		-16 229,95
	Puy de Dôme		-6 578,78		-6 578,78
S/total AGL		*80 096,01*	*-22 808,73*	*80 096,01*	*-22 808,73*
GE	Doubs	10 031,00		10 031,00	
	Meurthe et Moselle		-2 110,34		-2 110,34
	Moselle	936,19		936,19	
	Bas Rhin		-26 472,71		-26 472,71
	Haut Rhin	13 938,94		13 938,94	
S/total GE		*24 906,13*	*-28 583,05*	*24 906,13*	*-28 583,05*
GO	Indre et Loire		-522,06		-522,06
	Finistère	21 038,67		21 038,67	
	Ille et Vilaine	52 756,53		52 756,53	
	Vendée	1 724,41		1 724,41	
S/total GO		*75 519,61*	*-522,06*	*75 519,61*	*-522,06*
NOIF	Nord Pas de Calais	37 928,80		37 928,80	
	Paris				-1 388,56
	Haute Normandie	26 840,88		26 840,88	
	Yvelines				-331,54
	Seine Saint Denis				-169,94
	Val d'Oise				
S/total NOIF		*64 769,68*	*0,00*	*64 769,68*	*-1 890,04*
RAM	Ardèche		-4,35		-4,35
	Isère		-13 400,33		-13 400,33
	Var	37 413,24		37 413,24	
	Vaucluse	15 291,31		15 291,31	
S/total RAM		*52 704,55*	*-13 404,68*	*52 704,55*	*-13 404,68*
SO	Charentes				
	Pau/Bayonne	17 000,64		17 000,64	
	Niort	14 374,88		14 374,88	
S/total SO		*31 375,52*	*0,00*	*31 375,52*	*0,00*
TOTAL RESEAU		**329 372**	**-65 319**	**329 372**	**-67 209**

AIDES Ile de France — **RESULTATS 2006**

	Paris		-1 388,56
	Yvelines		-331,54
	Seine Saint Denis		-169,94
	Val d'Oise		
total Aides IDF		**0**	**-1 890**

X – Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

La loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif prévoit une meilleure transparence et une plus grande précision dans l'affichage des rémunérations des dirigeants.
L'article 20 stipule que les associations dont le budget annuel est supérieur à 150.000 € et recevant plus de 50.000 € de subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale doivent publier chaque année les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

C'est en conformité avec ces dispositions réglementaires, et avec l'avis de la commission des études juridiques de la C.N.C.C. (bulletin n°146 de juin 2007) que les rémunérations 2007 des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de AIDES sont présentés dans l'annexe de façon globalisée :

	2007 (*)	2006 (*)
Rémunération brute	208 434 €	256 151 €
Avantages en nature	-	-

(*) En 2006, les données concernent la directrice générale, le directeur général adjoint et le directeur des programmes nationaux.
(*) En 2007, les données concernent la directrice générale (jusqu'au 30 avril 2007), le directeur général adjoint jusqu'au 24 juin 2007, nommé ensuite directeur général et le président.

Les dirigeants bénéficient de remboursement de frais sur la base de justificatifs qui font l'objet d'une mention dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes en ce qui concerne le dirigeant bénévole. Un appartement de fonction est mis à disposition du président mais n'est pas considéré comme un avantage en nature.

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement	35 904		
Autres immobilisations incorporelles	7 023 821		5 562 972
	7 059 725		5 562 972
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	178 200		90 681
Constructions sur sol propre	1 302 770		557 042
Constructions sur sol d'autrui	114 471		52 245
Constructions installations générales	154 327		
Installations techniques et outillage industriel	196 985		10 597
Installations générales, agencements et divers	1 365 021		43 587
Matériel de transport	493 894		49 799
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 491 025		183 333
Emballages récupérables et divers	2 174		
Immobilisations corporelles en cours			195 770
Avances et acomptes			31 000
	5 298 867		1 214 054
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	15 704		6 481
Prêts et autres immobilisations financières	438 412		101 997
	454 116		108 478
TOTAL GÉNÉRAL	**12 812 707**		**6 885 503**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et dévelop.			35 904	
Autres immobilisations incorporelles		7 748	12 579 044	
		7 748	12 614 948	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			268 881	
Constructions sur sol propre			1 859 812	
Constructions sur sol d'autrui		44 838	121 877	
Constructions installations générales			154 327	
Install. techn., matériel et out. industriels		1 859	205 722	
Inst. générales, agencements et divers		101 494	1 307 114	
Matériel de transport		63 962	479 732	
Mat. de bureau, informatique et mobil.	2 184	173 574	1 498 598	
Emballages récupérables et divers	1 184		990	
Immobilisations corporelles en cours			195 770	
Avances et acomptes			31 000	
	3 369	385 727	6 123 824	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		60	22 125	
Prêts et autres immo. financières		46 090	494 318	
		46 150	516 443	
TOTAL GÉNÉRAL	**3 369**	**439 625**	**19 255 215**	

Euro

Commentaire sur les immobilisations

AIDES et l'association BLUE MOON ont conclu le 23 juin 2007 un traité de fusion s'appliquant le 31 décembre 2007. La convention prévoit le transfert au 31 décembre 2007 de l'ensemble des biens et des moyens de l'association BLUE MOON au bénéfice de AIDES.
Dans ce cadre, les immobilisations et amortissements (et les comptes rattachés) de BLUE MOON sont intégrés dans le patrimoine de AIDES.

Dans les acquisitions d'immobilisations de l'exercice 2007 apparaît ainsi l'intégration des immobilisations transférées par l'association BLUE MOON dont voici la composition :

- Installations générales, agencement et aménagement :	692
- Matériel de bureau :	4 956
- Mobilier :	7 599
- Autres titres immobilisés :	15
- Prêts et autres immobilisations financières :	4 932
	18 193

Amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et dévelop.	997	11 968		12 965
Autres immobilisations incorporelles	3 734 430	5 290 383	7 748	9 017 065
	3 735 427	5 302 351	7 748	9 030 030
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	197 224	48 710		245 934
Constructions sur sol d'autrui	47 160	9 468	44 379	12 249
Constructions installations générales	91 817	18 156		109 973
Installations techn. et outillage industriel	143 759	17 274	1 859	159 174
Inst. générales, agencements et divers	1 150 214	59 892	99 933	1 110 174
Matériel de transport	412 655	22 285	33 541	401 399
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 210 091	166 225	170 264	1 206 052
Emballages récupérables et divers	1 853	322	1 184	990
	3 254 772	342 332	351 161	3 245 943
TOTAL GÉNÉRAL	**6 990 199**	**5 644 682**	**358 909**	**12 275 973**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement	11 968		
Autres immobilisations incorporelles	5 290 383		
	5 302 351		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	48 710		
Construction sur sol d'autrui	9 468		
Constructions installations générales	18 156		
Installations techniques et outillage industriel	17 274		
Installations générales, agencements et divers	59 838		
Matériel de transport	22 285		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	160 564		
Emballages récupérables et divers	322		
	336 617		
TOTAL GÉNÉRAL	**5 638 968**		

Amortissements (suite)

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Dotations**	**Reprises**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de recherche		
Autres immobilisations incorporelles		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL GÉNÉRAL		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	**Montant net début exercice**	**Augmentations**	**Dotations de l'exercice aux amortissements**	**Montant net fin exercice**
Charges à répart. sur plus. exercices				
Primes de remboursem. des obligations				

Commentaire sur les amortissements

1/ Les opérations relatives à la fusion entre AIDES et l'association BLUE MOON

AIDES et l'association BLUE MOON ont conclu le 23 juin 2007 un traité de fusion s'appliquant le 31 décembre 2007. La convention prévoit le transfert au 31 décembre 2007 de l'ensemble des biens et des moyens de l'association BLUE MOON au bénéfice de AIDES.
Dans ce cadre, les immobilisations et amortissements (et les comptes rattachés) de BLUE MOON sont intégrés dans le patrimoine de AIDES.

Dans les augmentations d'amortissements de l'exercice 2007 apparaît ainsi l'intégration des amortissements transférés par l'association BLUE MOON :

- Installations générales, agencement et aménagement :	54
- Matériel de bureau :	835
- Mobilier :	1 457
	2 346

2/ Analyse de l'écart entre la comptabilité et le tableau des amortissements

Un écart apparaît entre l'augmentation des amortissements inscrite au bilan et la dotation effective de l'exercice figurant sur le compte de résultat.
Les dotations aux amortissements comptabilisées au compte de résultat s'élèvent à 5.638.968 €.
Les augmentations d'amortissements présentées dans le tableau des amortissements s'élèvent à 5.644.682 € soit un écart de 5.715 €.

Cette différence a pour explication, d'une part l'intégration dans le patrimoine de AIDES des éléments de l'association BLUE MOON, et d'autre part les opérations internes de virement de compte à compte :

- transfert d'amortissements de BLUE MOON :	2 346
- virement de compte à compte AIDES Nord Ouest Ile de France :	1 184
- virement de compte à compte AIDES Auvergne Grand Languedoc :	2 184
	5 715

Provisions inscrites au Bilan

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provsions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	318 422	37 850	202 132	154 140
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**318 422**	**37 850**	**202 132**	**154 140**

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières	1 803	810		2 613
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	1 547	22 933		24 480
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**3 350**	**23 743**		**27 093**

TOTAL GÉNÉRAL	**321 772**	**61 593**	**202 132**	**181 233**

Commentaire sur les provisions

1/ Répartition des dotations et des reprises sur provisions

	Dotations	Reprises
- Eléments d'exploitation :	45 000	19 242
- Eléments financiers :	810	/
- Eléments exceptionnels :	18 091	182 890
	63 901	**202 132**

2/ Analyse de l'écart entre la comptabilité et le tableau des provisions

Un écart apparaît entre l'augmentation des provisions inscrites au bilan et les dotations effectives de l'exercice figurant dans le compte de résultat.
Les dotations aux provisions comptabilisées au compte de résultat s'élèvent à 63.901 €.
Les augmentations des provisions présentées dans le tableau des provisions s'élèvent à 61.593 €, soit un écart de 2.308 €.
Cette différence est liée à la comptabilisation d'une dotation aux provisions d'exploitation concernant la taxe sur les salaires : cette opération n'a pas fait l'objet d'une contrepartie au bilan par un compte de provision pour risques et charges.

État des échéances des Créances et Dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	275 987	45 593	230 395
Autres immobilisations financières	218 331		218 331
	494 318	45 593	448 726
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	58		58
Autres créances clients	51 443	51 443	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	3 195	3 195	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	65 355	65 355	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	127 521	127 521	
État - Divers	4 064 147	2 228 237	1 835 910
Groupe et associés			
Débiteurs divers	416 887	416 887	
	4 728 606	2 892 638	1 835 968
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	251 506	251 506	
TOTAL GÉNÉRAL	**5 474 430**	**3 189 736**	**2 284 694**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	9 132 579	9 132 579		
- à plus d' 1 an à l'origine	992 775	167 269	659 692	165 813
Emprunts et dettes financières divers	891	891		
Fornisseurs et comptes rattachés	1 984 248	1 984 248		
Personnel et comptes rattachés	758 969	758 969		
Sécurité sociale et autres organismes	1 033 074	1 033 074		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	322 103	322 103		
Dettes sur immo. et comptes ratachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	191 080	191 080		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 736 271	1 797 418	938 853	
TOTAL GÉNÉRAL	**17 151 990**	**15 387 631**	**1 598 545**	**165 813**

Commentaire sur l'état des échéances des créances et dettes

La mise en place progressive de partenariats pluri-annuels avec les bailleurs conditionnent la réalisation financière des conventions sur plusieurs exercices d'où notre mention des échéances à plus d'un an pour les principaux financeurs.

1/ Répartition par financeur des créances de l'actif circulant à plus d'1 an

- Union Européeenne :	381 915
- Ministère des Affaires Etrangères :	1 424 643
- INPES :	29 352
	1 835 910

2/ Répartition par financeur des produits constatés d'avance à plus d'1 an et 5 ans au plus

- Ministère des Affaires Etrangères :	938 853

Produits à Recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	13 945
Personnel	
Organismes sociaux	61 063
État et subventions à recevoir	127 521
Divers, produits à recevoir	306 026
Autres créances	89 480
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	190
TOTAL	**598 226**

Charges à Payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	5 114
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	362 238
Dettes fiscales et sociales	1 173 857
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	44 755
Autres dettes	11 063
TOTAL	**1 597 027**

Charges et Produits Constatés d'Avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	251 506	2 736 271
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**251 506**	**2 736 271**

Tableaux de suivi des Fonds Dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES	Fonds à engager au début de l'exercice A	Engagements à réaliser sur nvlles ressources affectées B	Utilisation en cours d'exercice C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A+B-C
Fonds dédiés - Siège National	5 154	64 832	4 140	**65 846**
Fonds dédiés - Grand Est	53 971	48 060	41 905	**60 126**
Fonds dédiés - Nord Ouest Ile de France	66 217	62 915	66 217	**62 915**
Fonds dédiés - Grand Ouest	11 000	66 350	11 000	**66 350**
Fonds dédiés - Sud Ouest	142 802	68 662	96 684	**114 780**
Fonds dédiés - Auvergne Grand Languedoc	20 432	58 700	5 827	**73 305**
Fonds dédiés - Rhône Alpes Méditerranée	242 001	238 580	236 058	**244 523**
TOTAL (I)	541 577	608 098	461 831	687 844

II-RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC	Fonds à engager au début de l'exercice A	Engagements à réaliser sur nvlles ressources affectées B	Utilisation en cours d'exercice C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A+B-C
Dons Manuels				
Fonds dédiés - Siège National				0
Fonds dédiés - Grand Est	6 220	2 450	6 220	**14 890**
Fonds dédiés - Nord Ouest Ile de France				0
Fonds dédiés - Grand Ouest				0
Fonds dédiés - Sud Ouest				0
Fonds dédiés - Auvergne Grand Languedoc		17 000		**17 000**
Fonds dédiés - Rhône Alpes Méditerranée				0
TOTAL A	6 220	19 450	6 220	19 450

	Fonds à engager au début de l'exercice A	Engagements à réaliser sur nvlles ressources affectées B	Utilisation en cours d'exercice C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A+B-C
Legs et donations				
Fonds dédiés - Siège National				0
Fonds dédiés - Grand Est				0
Fonds dédiés - Nord Ouest Ile de France				0
Fonds dédiés - Grand Ouest				0
Fonds dédiés - Sud Ouest				0
Fonds dédiés - Auvergne Grand Languedoc	29 740	10 000	29 740	**10 000**
Fonds dédiés - Rhône Alpes Méditerranée				0
TOTAL B	29 740	10 000	29 740	10 000

SOUS TOTAL A + B (II)	35 960	29 450	35 960	29 450

TOTAL GENERAL I + II	577 537	637 548	497 791	717 294

Euro

Commentaire sur les fonds dédiés

1/ Analyse de l'écart entre la comptabilité et le tableau des fonds dédiés

a/ Analyse de l'écart entre l'augmentation des fonds dédiés inscrite au bilan et les engagements effectifs de l'exercice figurant dans le compte de résultat

Les engagements sur fonds dédiés comptabilisés au compte de résultat s'élèvent à 600.023 €.
Les augmentations présentées dans le tableau des fonds dédiés s'élèvent à 637.548 €, soit un écart de 37.525 €.

Cette différence a pour origine l'intégration par AIDES au 31 décembre 2007 des reliquats de fonds dédiés de l'association BLUE MOON.

b/ Analyse de l'écart entre la diminution des fonds dédiés inscrite au bilan et les reprises effectives de l'exercice figurant dans le compte de résultat

Les engagements réalisés sur fonds dédiés comptabilisés au compte de résultat s'élèvent à 480.963 €.
Les reports présentés dans le tableau des fonds dédiés s'élèvent à 497.791 €, soit un écart de 16.828 €.

Cette différence s'explique par les opérations suivantes :
- des reliquats de fonds dédiés antérieurs à 2002 d'un montant total de 3.827 € ont fait l'objet d'une reprise par un produit exceptionnel sur exercices antérieurs,
- 13.000 € qui n'ont pu être réalisés en 2007 ont été réaffectés en subventions d'investissement selon l'accord conclu avec le financeur.

Ces opérations justifient donc l'écart entre les reprises de fonds dédiés inscrites dans le tableau ci-dessus et celles comptabilisées au compte de résultat (497.791 – 3.827 - 13.000 = 480.763).

2/ Répartition des fonds dédiés par financeurs

- Financement FSE :	9 401
- Financement DDASS/DRASS :	450 877
- Financement CPAM/CRAM/CNAM :	94 425
- Financement Conseils Régionaux :	5 000
- Financement Conseils Généraux :	14 653
- Financement autres ministères :	21 750
- Financement des communes :	8 300
- Financement AGEFIPH :	3 395
- Financement autres établissements publics :	71 242
- Financement SIDACTION :	1 014
- Financement autres établissements privés :	7 788
- Donateurs privés :	29 450
	717 294

Effectifs

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-22)

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres dirigeants	12	
Cadres	97	
Agent de maîtrise et techniciens		
Employés	311	
TOTAL	420	

Commentaire :

- Il s'agit de l'effectif de l'association AIDES en nombre de personnes au 31/12/2007
- L'effectif en équivalent temps plein s'élève à 375 personnes
- Les données sont extraites du fichier du personnel 2007

COMPTE D'EMPLOI

ANNUEL

DES

RESSOURCES COLLECTEES

AUPRES DU PUBLIC

EXERCICE 2007

Avertissement : en application de l'art. 9 de l'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005, le compte d'emploi des ressources est présenté dans l'annexe des comptes annuels. L'annexe décrit les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi annuel des ressources, prévu à l'art. 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991, en l'absence de référentiel comptable applicable à ce jour.

Compte d'emploi 2007 des ressources collectées auprès du public :

EMPLOIS DES FONDS PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC			RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	2007 en euros	2006 en euros		2007 en euros	2006 en euros
MISSIONS SOCIALES	3 532 422	2 148 496			
Conseil en méthodologie et évaluation des actions	58 104	67 362			
Formation	510 481	175 674	Dons virements permanents	9 446 339	4 712 058
Soutien des personnes et action sociale et juridique, Insertion socio-professionnelle	455 069	173 656			
Aide à domicile	-	-	Dons manuels issus des opérations de collecte de fonds	899 475	1 298 022
Prévention et réduction des risques: action communautaire	354 336	105 184			
Action thérapeutique, information sur les traitements et recherche	181 277	183 270	Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	756 899	923 457
Information et sensibilisation du public, plaidoyer politique	1 139 663	636 601			
Actions internationales	565 226	502 065	Produits de la vente des dons en nature	256 994	20 801
Animation des Délégations - Développement du réseau AIDES (depuis 2005)	268 267	304 685	Report des ressources non utilisées des campagnes antérieures	-	-
FRAIS D'APPEL COLLECTE	6 049 424	4 084 442	Legs, donations et autres libéralités	320 857	393 314
FONCTIONNEMENT / PARTICIPAT° RESULTAT	2 129 256	1 119 255	Autres fonds privés (tickets services)	30 540	40 500
RESSOURCES NON UTILISEES REPORTEES SUR L'ANNEE SUIVANTE		35 960			
TOTAL EMPLOIS	11 711 103	7 388 152	TOTAL RESSOURCES	11 711 103	7 388 152

ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC DE L'EXERCICE 2007

En vertu des articles 3 et 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991, les organismes qui font appel à la générosité du public dans le cadre national avec de grands moyens de communication ou sur la voie publique sont tenues d'établir un Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public.

AVERTISSEMENT :

Ce document présente uniquement les Ressources Collectées auprès du Public, qui constituent 32% des produits de l'association en 2007. Ces produits incluent la valorisation des espaces de communication. Ce document n'est donc pas révélateur de la situation financière de AIDES dans son intégralité, mais rend compte de l'utilisation des dons et autres fonds issus de la générosité du Public.

I – COMMENTAIRES SUR LES EMPLOIS ET RESSOURCES

1) PRESENTATION DES RESSOURCES

Les ressources présentées dans le Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public regroupent les comptes comptables suivants :

Compte comptable	Libellé	Montant 2007	Montant 2006
75430000	**Dons virements permanents**	**9.446.339 €**	**4.712.059 €**
75450000	**Dons manuels issus des opérations de collecte de fonds**	**899.475 €**	**1.298.022 €**
75410000	Dons avec reçus	359.344 €	387.012 €
75420000	Dons sans reçus	119.071 €	158.283 €
75470000	Autres dons	278.483 €	378.162 €
Sous total autres produits liés à l'appel de la générosité du public		**756.898 €**	**923.457 €**
7545….	**Part concernant les produits de la vente des dons en nature**	**256.994 €**	**20 801 €**
789500 & 789700	**Report des ressources (dons & legs) non utilisées les années antérieures**	**0 €**	**0 €**
75500000	**Legs**	**320.857 €**	**393.314 €**
75440000	**Tickets Services Offerts**	**30.540 €**	**40.500 €**
Total des ressources à affecter		**11.711.103 €**	**7.388.152 €**

L'arrêté du 30 Juillet 1993 fixe la liste des rubriques du Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public. Les produits de la vente des dons en nature doivent être identifiés à part entière. La comptabilité général de AIDES n'intègre pas cette spécificité ; la part des produits de la vente de dons en nature a été identifié uniquement en comptabilité analytique. Elle concerne uniquement les braderies de Paris et de Marseill (256.994€).

Après une augmentation de 85% entre 2005 et 2006, il est à constater une nouvelle croissance de 58% de ressources collectées auprès du public soit +4.323 k€ entre 2006 et 2007. Cette hausse est essentiellement due à l hausse des prélèvements automatiques (+ 4.734 k€), conséquence du développement de nos campagnes d sensibilisation dans la rue. En contre-partie, les frais de collecte ont augmenté de 2.343 k€ par rapport à 2006 Nous constatons cependant une baisse de l'ensemble des catégories de dons « hors prélèvements automatiques

(-411 k€ pour les dons autres que prélèvements automatiques, malgré la fusion avec AIDES Ile de France). La rubrique « autres dons », liée au compte 7547, concerne principalement les dons provenant d'entreprises privées n'exigeant pas de compte-rendu financier sur les dons octroyés.
Depuis 2006, nous avons ajouté la valorisation des tickets services offerts. (31 k€). L'intégralité de ces tickets services est utilisée pour le soutien des personnes dans nos missions sociales. Pour information, les tickets services obtenus en 2005 s'élevaient à 51 k€, et 41 k€ en 2006.

2) PRESENTATION DES EMPLOIS

Les emplois ont été divisés en plusieurs catégories. Celles-ci correspondent à la comptabilité analytique de l'association. Il est à noter que les dons ne financent qu'une partie de nos activités et que les sommes indiquées ne correspondent pas au coût de revient global de ces activités.

LES MISSIONS SOCIALES :
Elles regroupent l'ensemble des activités de l'association à destination des personnes touchées ou proches de l'épidémie à VIH.

- Le conseil en méthodologie et évaluation des actions :

Cette activité est la garantie de la pertinence et de la qualité des actions des délégations AIDES. Il s'agi d'apporter un support méthodologique aux actions de terrains.

- la formation :

Etant donné la complexité des traitements, des parcours de vie des personnes venant à AIDES et des réponses à leur apporter, des formations sont régulièrement faites pour les membres de l'association, volontaires et salariés pour garantir la qualité de l'action de AIDES.

- le soutien des personnes, action sociale et juridique, insertion socio-professionnelle :

On retrouve dans cette catégorie l'accueil des personnes, les actions d'hébergement (thérapeutique, famille d'accueil, social), de loisirs et de convivialité, l'insertion sociale et professionnelle, le conseil social et/ou juridique, les aides financières, les groupes de soutien (groupes de parole, permanences hospitalières…)

- la prévention et la réduction des risques, action communautaire :

De nombreuses actions de prévention sont menées auprès du grand public mais aussi des populations plus vulnérables à l'épidémie de VIH, selon leurs particularités : migrants, sourds, jeunes, femmes, détenus homosexuels, usagers de drogue…

- l'action thérapeutique, l'information sur les traitements et recherche :

Etant donné la complexité et la lourdeur des traitements anti-VIH, ainsi que les différents aspects médicaux de la maladie, des actions d'information (universités des personnes touchées, week-end de formations, atelier santé sont menées dans les délégations. Des brochures et le journal REMAIDES informent également les malades et séropositifs sur les différentes avancées et changements médicaux. Enfin, une participation active aux conférences et congrès de recherche permet de porter la voix des malades, de participer et d'influer sur les recherches en cours.

- Information et sensibilisation du public, plaidoyer politique :

Il s'agit de campagnes d'envergure nationale, et également au niveau local, de communication sur le VIH, ses modes de contamination, l'importance du préservatif… Un temps important est également consacré au plaidoyer

auprès des pouvoirs publics, pour que les lois s'adaptent aux problèmes rencontrés sur le terrain (droit des malades…).

- Actions internationales :

Elles sont menées en partenariat avec des associations d'autres pays, en Afrique et en Europe. Au delà de la prévention, ces actions regroupent également de la prise en charge médicale et psycho-sociale des malades et de leurs proches, ainsi que des actions de lobbying international pour un accès aux traitements pour tous.

- Animations des délégations AIDES, développement du réseau :

En 2005, une direction du développement a été créée. Le développement du réseau AIDES a pour objectif de répondre aux recommandations de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sanitaires et Sociales) qui nous recommandait en 2004 d'assurer la meilleure couverture possible du territoire. Ceci s'est traduit par l'ouverture de délégation en Guyane et de fusion avec d'autres associations, notamment dans la Marne. En 2006 et en 2007 cette direction du développement a été renommée direction de la coordination du réseau et intègre également les éditions, la communication interne ainsi que la coordination du réseau.

FRAIS D'APPEL DE LA COLLECTE :

Il s'agit des coûts de recherche de fonds privés, dons des particuliers ou des entreprises, legs, donations. Ces frais d'appel de la collecte se décomposent en frais de collecte (campagnes de marketing direct), en frais de traitement (gestion de la base de données, reçus fiscaux…), en autres frais de collecte auprès des entreprises ou en régions et en gestion des legs et donations.

FONCTIONNEMENT :

On y retrouve la direction générale, les services financiers (comptabilité, gestion, audit interne), le Commissariat aux Comptes, la paye, le secrétariat, la gestion des ressources humaines, les services généraux et informatique et les différents coûts liés à une activité professionnelle (photocopies, téléphone, courrier, fournitures…), la vie associative de l'Association (Conseil d'Administration, Bureau, Présidence), les frais liés à la représentation des salariés et les frais financiers. Ces derniers sont importants étant donné le versement toujours décalé des subventions publiques, contrairement aux dépenses qui sont réglées au moment de l'action.

RESSOURCES NON UTILISEES REPORTEES SUR L'ANNEE SUIVANTE

Certains dons ou legs sont affectés à une action particulière qui n'a pas pu être réalisée dans son intégralité l'année du don. Ces ressources sont alors reportées sur l'année suivante.

II – MODALITES DE REPARTITION DU FINANCEMENT DES EMPLOIS ENTRE LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET LES AUTRES PRODUITS

Les ressources de AIDES sont principalement composées de :
- subventions (d'Etat, de la Commission Européenne, des collectivités locales, des fondations ou entreprises privées et autres organismes sociaux),
- de la collecte de fonds (dons, legs et donations),
- des cotisations des volontaires de l'association,
- de la participation financière des usagers aux actions,

Sauf demande expresse des donateurs, les fonds collectés auprès du public sont affectés aux missions sociales aux frais d'appel de la collecte, aux frais de fonctionnement, aux ressources non utilisées reportées sur l'année suivante et à la participation au résultat de l'exercice conformément à l'objet social et aux décisions d'affectation du Conseil d'Administration de AIDES.

Priorités d'affectation des ressources collectées auprès du public :
- décision du Conseil d'Administration sur une affectation spécifique,
- coût des missions sociales insuffisamment ou non financé par les subventions,
- coût du fonctionnement insuffisamment ou non financé par les subventions,

COUT DES MISSIONS SOCIALES :
L'affectation des ressources collectées auprès du public vient dans la plupart des cas compléter une insuffisance de financement par les subventions. Le montant affecté aux missions de AIDES n'est donc pas attribué précisément à une charge particulière (déplacements, photocopies…).

COUT DE LA COLLECTE :
L'affectation des ressources collectées auprès du public sert à financer :
- le coût des salariés du service,
- les honoraires de l'agence de marketing externe,
- les prestations liés à notre investissement dans la collecte dans la rue,
- les coûts de conception des messages envoyés par mailing aux donateurs,
- les frais d'édition,
- les frais d'affranchissement,
- les frais de traitement des dons (prestataire externe chargé de la gestion de la base de données de donateurs, édition des reçus fiscaux),
- les services bancaires,
- une quote-part de charges indirectes (téléphone, photocopies, fournitures de bureau…)

COUT DE FONCTIONNEMENT :

AIDES est organisé en trois niveaux : un siège, 6 délégations régionales en 2007, et une soixantaine de délégations départementales.

Dans les délégations départementales, le coût de la structure départementale (loyer, téléphone, photocopies, affranchissement…) a été réparti sur les actions du département en fonction du poids pondéré des charges directes des actions concernées (hors fonds dédiés).

Pour certains départements, les frais de la structure départementale ont été répartis suivant des clefs de répartitior fixées.
Il est à préciser que depuis 2004 et la signature d'une convention triennale avec la Direction Générale de la Santé, les frais des structures régionales sont principalement pris en charge par ce financement national et sont intégrés dans les coûts de fonctionnement.

III – NATURE ET QUANTITE DES AIDES EN NATURE PERCUES PAR AIDES

Les aides en nature ne figurent pas dans le Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du Public mais sont données à titre d'information dans cette annexe.

1- CAMPAGNES DE PUBLICITE OFFERTES

Les opérations de communication externe de AIDES sont organisés, entre autres, sous forme de campagnes grand public. Ces campagnes de sensibilisation ont été réalisées en partenariat avec des entreprises de communication privées qui ont offert certaines prestations à l'Association.
Ces prestations effectuées à titre gracieux ont été estimées pour l'exercice 2007 à 5 232 189 € et se décomposent comme suit :

Espaces Offerts en Télévision : 1 126 901 €	
- Sugar Baby Love (Pink TV) :	215.167 €
- Afrique Village (ARTE) :	345.000 €
- Wosniak (ARTE) :	7.500 €
- Love Stories :	247.500 €
- Campagnes Star V1 et V2 :	140.991 €
- Campagne Rugby :	170.743 €
Espaces Offerts en Affichage : 739 512 €	
- Campagne Voteriez vous pour moi ? :	45.000 €
- Campagne « Eté » :	379.081 €
- Campagne Rugbymen :	123.620 €
- Campagne Stars V2 :	191.811 €
Espaces offerts en encarts Presse : 1 689 134 €	
- Campagne Star V1 :	897.650 €
- Campagne « Voteriez vous pour moi ? »	673.400 €
- Campagne Rugbymen :	86.639 €
- Divers :	31.445 €
Campagne Internet : 1 268 803 €	
- Campagne Google Adwords :	35.128 €
- Campagne Présidentielle :	450.000 €
- Campagne Eté :	406.000 €
- Campagne Si j'étais séropositif :	377.675 €
Divers : 407 839 €	
- Insertions Guide du Routard :	107.839 €
- Production Love Stories :	300.000 €
	5.232.189 €

Cette valorisation n'est qu'une estimation basée sur le prix du marché, mais qui sont très variables d'un projet l'autre et qui, accessoirement, peuvent être négociés avec des conditions particulières (remises, etc…).

2- AUTRES DONS EN NATURE

Certaines collectivités locales mettent à la disposition de délégations de AIDES des locaux et du matériel. Des préservatifs et autres outils de prévention sont parfois donnés à l'association.

Au 31 décembre 2007, le recensement de ces ressources en nature n'a pu être effectué.

IV – ETAT DES EFFECTIFS BENEVOLES

La valorisation du volontariat ne figure pas dans le Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du Public mais sont données à titre d'information dans cette annexe.

Les heures de volontariat ont été valorisées dans le rapport d'activité annuel de AIDES et dans l'annexe des comptes annuels de l'exercice 2007. Ces heures comprennent à la fois le temps passé sur les actions de l'Association (prévention, réduction des risques, soutien des personnes, actions internationales...) et le temps autour de la vie associative (conseils des départements, conseil de régions, conseils d'administration, assemblées générales...).

La vie associative est une part importante du volontariat de AIDES, car c'est lors des débats au sein de ces institutions que s'élaborent la politique de AIDES, et sa transformation en actions tant en interne, qu'en actions de lobby vers l'extérieur. La vie associative fait donc partie des missions sociales de AIDES, puisque c'est par elle que se construit la parole des personnes touchées par le sida.

En 2007, il a été relevé 326.144 heures de volontariat, valorisées à 18,50 € (charges sociales comprises). Les heures de volontariat ont ainsi été valorisées pour 6.033.664 € pour l'année 2007.

RAPPORT SPECIAL

AIDES
Tour Essor
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

EXERCICE 2007

RAPPORT SPECIAL

DU

COMMISSAIRE AUX COMPTES

AIDES
Tour Essor
14 Rue Scandicci
93500 PANTIN

EXERCICE 2007

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées.

Les conventions décrites dans le présent rapport concernent toutes les opérations intervenues au cours de l'exercice 2007, ainsi que les conventions antérieures dont l'exécution s'est poursuivie.

A - Conventions conclues au cours de l'exercice

En application de l'article 25-2 du décret du 1er mars 1985, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de Commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1er mars 1985, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vu de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1°) Convention conclue entre AIDES et le Conseil d'Etat quant à la rémunération de Monsieur Christian SAOUT (Président jusqu'au 24 juin 2007 puis administrateur)

Conformément à la convention signée en date du 22 juillet 2007, le Conseil d'Etat a facturé à AIDES la rémunération brute et les charges patronales de Monsieur Christian SAOUT.
Le montant de cette facturation s'élève pour l'exercice 2007, à 100.223,71 €.

2°) Frais de déplacement, de missions, réglés directement par l'Association ou remboursés aux administrateurs.

A ce titre, pour l'exercice 2007, et pour les administrateurs suivants de AIDES, ces sommes se sont élevées à :

Mme Catherine AUMOND	1.697,76 €
Mr Frédéric BINOUST	1.444,20 €
Mr Stéphane CALMON	445,90 €
Mme Graciela CATTANEO	2.002,30 €
Mr Francis DURAND	436,86 €
Mr Dominique GANAYE	5.480,30 €
Mr Patrick GREGORY	2.970,03 €
Mme Hakima HIMMICH	769,48 €
Mme Marie Hélène LOUANGES	2.241,57 €
Mme Christiane MARTY-DOUBLE	3.461,10 €
Mr Gino PAVEGLIO	21,80 €
Mme Lise PINAULT	1.096,13 €
Mr Christophe POROT	5.600,30 €
Mme Elisabeth RAMEL	932,85 €
Mr Antoine ROULET	17,00 €
Mr Christian SAOUT	23.647,73 €
Mme Claude Esther SCHMITT	1.830,21 €
Mr Michel SIMON	3.991,25 €
Mr Franck SPECENIER	12,60 €
Mr Bruno SPIRE	14.187,94 €
Mme Marie SUZAN	1.677,10 €
M Aliou SYLLA	5.260,90 €
Mr Christain VERGER	2.452,61 €
Mr Vincent VIVET	151.60 €
Mr Philippe ZUCCOLO	1.462,31 €

Total	**83.291,83 €**

3°) Frais de télécommunication des administrateurs de AIDES

A ce titre pour l'exercice 2007, et pour les administrateurs suivants, ces frais se sont élevés à :

Mme Catherine AUMOND	858,63 €
Mr Frédéric BINOUST	106.44 €
Mr Stéphane CALMON	384.89 €
Mme Graciela CATTANEO	557.91 €
Mr Dominique GANAYE	306.51 €
Mr Patrick GREGORY	344,06 €
Mme Françoise RIEDEL	953,01 €
Mr Christian SAOUT	3.652,51 €
Mr Bruno SPIRE	423,15 €

Total	**7.587,11 €**

4°) Frais divers remboursés aux administrateurs

A ce titre, et pour l'exercice 2007, il a été remboursé à :

Mme Catherine AUMOND	207,33 €
Mr Didier BERTHON	33,86 €
Mr Frédéric BINOUST	50,82 €
M Patrick GREGORY	5,00 €
Mme Marie Hélène LOUANGES	26,21 €
Mr Gino PAVEGLIO	478,79 €
Mr Christophe POROT	22,80 €
Mr Antoine ROULET	213,33 €
Mr Christian SAOUT	118,29 €
Mr Franck SPECENIER	61,43 €
Mme Marie SUZAN	4,24 €
Mr Vincent VIVET	270,00 €

Total	**1.492,10 €**

B - Conventions et engagements conclus au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1°) Prêts et avance de frais.

- Le Conseil d'Administration en date du 17 mai 2004, a autorisé l'Association AIDES à porter le prêt accordé à Monsieur Christian SAOUT à 18 500 €. Au 31 décembre 2007, le capital restant dû par Monsieur Christian SAOUT s'élève à 7.475€.

- Le Conseil d'Administration en date du 2 décembre 2004, a autorisé l'Association AIDES à porter le prêt accordé à Monsieur Christian VERGER à 6 860,21 €. Au 31 décembre 2007, le capital restant dû par Monsieur Christian VERGER s'élève à 1.760,21 €.

2°) Mise à disposition d'un appartement de fonction.

Depuis mars 2000, AIDES met à disposition du Président de l'Association, Monsieur Christian SAOUT, un appartement de fonction situé à Pantin.

Au titre de l'exercice 2007, le loyer annuel et les différentes charges réglées par AIDES se sont élevés à 6.327,39 €. Cette mise à disposition a pris fin le 4 septembre 2007

Le dépôt de garantie correspondant s'élève à 916 €. Le Bureau du Conseil d'Administration du 28 mars 2000 a décidé à l'unanimité cette mise à disposition.

Fait au Tourne,
Le 16 Mai 2008

P/la SA DURAND et Associés
Nicolas de LAAGE de MEUX
Commissaire aux comptes et Mandataire social